

Numéro de l'assuré : 1 59 03 99 114 063 69

Nom de l'assuré :
GHEORGHE IOSIF

Attestation de droits à l'assurance maladie et à la Complémentaire santé solidaire

Valable du 25/01/2022 au 24/01/2023 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

Organisme de rattachement sécurité sociale 01 131 0421	Code gestion 89	N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	Modulation du ticket modérateur
CPAM 13 13421 MARSEILLE CEDEX 20		1 59 03 99 114 063 69	

N°	Organisme complémentaire
01	CPAM DES BOUCHES DU RHONE 13000 MARSEILLE

Bénéficiaire(s) <i>nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage</i>	N° de sécurité sociale <i>(pour information)</i>	Né(e) le/rang	N° ordre OC	Date début de la Complémentaire	Date fin de la Complémentaire
GHEORGHE IOSIF a déclaré un médecin traitant CSS sans participation financière du 01/03/2022 au 28/02/2023 SI SOINS POUR AFFECTION LISTE : TP ET 100% DU 21/08/2018 AU 21/08/2023 POUR TOUTES LES PRESTATIONS EN RAPPORT AVEC MALADIE DU PROTOCOLE	1 59 03 99 114 063 69	12/03/1959 1	01	01/03/2021	28/02/2023

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant auprès du directeur de votre Caisse.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont passibles d'une pénalité financière au titre des articles L.114-17-1 du Code de la Sécurité Sociale.